

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Actualité et tendances en marketing			
Ancien Code	ECMK2B24ATM	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	COMK2240		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carine DENDAL (dendalc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "Actualité et tendances en marketing" vise à sensibiliser les étudiants à l'actualité dans leur domaine.

Elle a pour objectif de mener l'étudiant vers plus d'autonomie, de dynamisme et de créativité dans sa formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles de déontologie
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Proposer des solutions innovantes dans le développement des projets marketing et les accompagner
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au marketing**

- 3.1 Exploiter les sources d'informations pertinentes et mener des recherches prospectives

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Réaliser une recherche documentaire dans des ressources scientifiques, académiques et professionnelles fiables (datées et signées) et indiquer les références selon les attentes de la HELHa La Louvière en la matière
- Résumer ses recherches dans un document écrit respectant les consignes attendues d'un document professionnel
- Critiquer et défendre une position par rapport à un sujet d'actualité en marketing
- Présenter oralement le résultat de ses recherches et animer une discussion sur les sujets abordés
- Développer des affinités pour certains domaines du marketing en réalisant une auto-évaluation de ses recherches documentaires.
- sélectionner un événement pertinent pour sa formation de bachelier en marketing (approbation du professeur indispensable)
- préparer une visite afin qu'elle apporte une valeur ajoutée à sa formation (informations pratiques et objectifs personnels de visite + grille d'observation ou autres outils)
- participer à un événement marketing de manière professionnelle (prise de notes, observation ...)
- rédiger un rapport de visite structuré et réaliser une auto-évaluation de son apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B24ATMA	Participation à une activité (conférence, workshop, salon...	12 h / 1 C	(opt.)
ECMK2B24ATMB	Actualité et tendances marketing	12 h / 1 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK2B24ATMA	Participation à une activité (conférence, workshop, salon...	10	(opt.)
ECMK2B24ATMB	Actualité et tendances marketing	10	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

L'Unité d'Enseignement étant constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

La participation à une activité Marketing permettra à l'étudiant de concrétiser les théories et analyses produites à partir de l'actualité et tendance dans le domaine. L'étudiant veillera constamment à l'articulation entre les deux AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Participation à une activité (conférence, workshop, salon...			
Ancien Code	4_ECMK2B24ATMA	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	COMK2241		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine DENDAL (dendalc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage optionnelle propose aux étudiants de participer à une activité dans le domaine du marketing : une conférence, un congrès, un workshop, un événement, un salon ...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- sélectionner un événement pertinent pour sa formation de bachelier en marketing (approbation du professeur indispensable)
- préparer une visite afin qu'elle apporte une valeur ajoutée à sa formation (informations pratiques et objectifs personnels de visite + grille d'observation ou autres outils)
- participer à un événement marketing de manière professionnelle (prise de notes, observation ...)
- rédiger un rapport de visite structuré et réaliser une auto-évaluation de son apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les activités se réalisent à l'extérieur de l'Ecole. Seuls ou en petits groupes, les étudiants participent aux activités choisies selon les consignes données au cours. Le professeur reste toujours disponible.

Démarches d'apprentissage

Rencontres régulières avec le professeur. Conseils et échanges à la demande de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les consignes et informations sont données régulièrement lors des séances de cours. Le professeur est toujours joignable.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports variant en fonction de l'actualité.

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Prise de contact avec le professeur pour valider son choix d'activité et remise d'un rapport de visite selon les attentes du professeur. Pas d'examen, travail de synthèse à remettre en juin.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, l'AA est réorganisable en janvier et les consignes et modalités d'évaluation sont exactement les mêmes qu'aux Q1 et Q2 à savoir la remise d'un rapport écrit (travail de synthèse).

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

L'Unité d'Enseignement étant constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actualité et tendances marketing			
Ancien Code	4_ECMK2B24ATMB	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	COMK2242		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine DENDAL (dendalc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage optionnelle propose aux étudiants de se sensibiliser à l'actualité et aux tendances dans son domaine d'étude à savoir le marketing au sens large. Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de rechercher de l'information fiable, récente et pertinente dans les secteurs suivants (il devra tous les aborder):

- L'innovation produits/services
- Le comportement du consommateur
- La distribution / le merchandising
- Le marketing digital
- L'événementiel
- La relation client

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Réaliser une recherche documentaire dans des ressources scientifiques, académiques et professionnelles fiables (datées et signées) et indiquer les références selon les attentes de la HELHa La Louvière en la matière
- Résumer ses recherches dans un document écrit respectant les consignes attendues d'un document professionnel
- Critiquer et défendre une position par rapport à un sujet d'actualité en marketing
- Présenter oralement le résultat de ses recherches et animer une discussion sur les sujets abordés
- Développer des affinités pour certains domaines du marketing en réalisant une auto-évaluation de ses recherches documentaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Tous les concepts étudiés depuis le bloc1 sont mis au service de cette activité.

Démarches d'apprentissage

Travail régulier en interaction avec le groupe et le professeur tout au long de l'année permettant feedback, ajustements ...et progrès de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité et guidance du professeur lors des préparations.

Sources et références

Bibliothèque à disposition des étudiants.

Sources diverses communiquées par le professeur au moment opportun et en fonction de l'actualité dans le domaine.

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports divers: audio-visuels, revues actualisées...

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vademécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Portfolio, présentations orales, discussions...

Pas d'examen.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Pour un étudiant diplômable en janvier, l'AA est réorganisable en janvier et l'évaluation portera uniquement sur le travail écrit de synthèse à raison de 100% des points. Les consignes restent les mêmes pour la réalisation de ce travail.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50		
Période d'évaluation			Tvs	50	Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

L'Unité d'Enseignement étant constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation

restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).